

Pourquoi Allah juge-t-Il les humains sur des actions prédestinées dans la connaissance éternelle et le décret divin ?

Lorsque quelqu'un souhaite acheter un objet dans un magasin, et décide d'envoyer son premier fils pour faire cet achat, en sachant d'avance que ce fils est sage et ira directement acheter ce que veut le père, tandis que l'autre fils se distraira avec ses amis et perdra l'argent, cette décision est fondée sur la connaissance préalable du père.

La connaissance des décrets divins ne contredit pas notre libre arbitre, car Allah connaît nos actions en raison de Sa connaissance parfaite de nos intentions et choix. Allah, dans Sa sagesse suprême, connaît la nature humaine ; Il nous a créés et sait ce qui est dans nos cœurs, qu'il s'agisse du désir de bien ou de mal, et Il est conscient de nos intentions et actions. Cette connaissance divine, bien que complète et absolue, ne contredit pas notre liberté de choix. Bien que la connaissance d'Allah soit totale, les prévisions humaines peuvent être exactes ou erronées.

Il est possible que l'homme agisse d'une manière qui ne plaît pas à Allah, mais ces actions ne vont pas à l'encontre de la volonté divine. Allah a accordé à Ses créatures le libre arbitre, mais même lorsque leurs actions sont des désobéissances, elles restent dans le cadre de la volonté d'Allah et ne peuvent pas la contredire, car Allah n'a donné à personne la possibilité de dépasser Sa volonté.

Nous ne pouvons pas contraindre nos cœurs à accepter ce qu'ils ne désirent pas. On peut forcer quelqu'un à rester avec nous sous la menace, mais on ne peut pas le contraindre à nous aimer. Allah protège nos cœurs de toute forme de contrainte ; c'est pourquoi Il nous juge et nous récompense en fonction de nos intentions et de ce que nous portons dans nos cœurs.

سؤال وجواب حول الإسلام

Reference: <https://cheapflighthub.com/qa/fr/show/30/>

Arabic Reference: <https://cheapflighthub.com/qa/ar/show/30/>

Sunday 12th of July 2026 04:19:01 AM